

Annonces Légales

Arrêté R02-2025-12-31-00001

fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires
et légales pour l'année 2026 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI33245

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

ORGANISME ACHETEUR
VILLE DU LORRAIN
Hôtel de Ville
Rue Schoelcher
97214 LE LORRAIN
Tél. : 0596 53.44.22

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION

• REHABILITATION DU MARCHÉ COUVERT

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Lot 2 : Charpente couverture
Lot 3 : Menuiseries

RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS

Les dossiers sont à retirer et à déposer sur www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le Vendredi 23 Octobre 2026 à 12 heures

CRITERES D'ATTRIBUTIONS

Valeur Technique 35%
Prix 40%
Délai d'exécution 10%
Dispositions nécessaires pour réduire les gênes imposées aux usagers et aux voisins 15.0 %

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le Mercredi 07 Octobre 2026

Fait au LORRAIN, le 05 Octobre 2026

LE MAIRE, Justin PAMPHILE

FI33244

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de la Ville

CAISSE DES ECOLES
Rue Félix Eboué
97214 LE LORRAIN
Tél. : 0596 53.43.18

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION

FOURNITURE D'USTENSILES ET DE MATERIELS DE CUISINE POUR LA CAISSE DES ECOLES DU LORRAIN
CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

1. Délai des prestations, 40.0%
2. Valeur technique, 35.0%
3. Performance en matière de protection de l'environnement, 5.0%
4. Délai de livraison, 20.0%

RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS

Les dossiers sont à retirer et à déposer sur www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le vendredi 30 octobre 2026 à 12 heures

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le mercredi 07 octobre 2026

Fait au LORRAIN, le 30 septembre 2026.

Le Maire, Justin PAMPHILE

CONSTITUTION

FI33227

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 14/09/2026 il a été constitué une SARLU dénommée :

OLM GROUP

Sigle : OLM Group

Siège social : 15 Rue du Commandant Delgres 97200 FORT-DE-FRANCE

Capital fixe : 1000 €

Objet social : Conception, développement, édition, exploitation, maintenance et commercialisation de logiciels, d'applications mobiles, de sites internet et de plateformes numériques ; Fourniture de services numériques en ligne, notamment la mise en relation d'utilisateurs et de professionnels, la diffusion d'annonces, ainsi que la gestion d'abonnements et de commissions ; Prestations de conseil en transformation numérique, de communication et de marketing numérique, création de contenus et assistance informatique ; Les paiements proposés sur les plateformes sont traités par des prestataires de services de paiement agréés, sans encaissement ni conservation de fonds appartenant à des tiers par la société ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Gérance : M Lionel, Michel OURMIAH demeurant 15 Rue du Commandant Delgres 97200 FORT-DE-FRANCE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI33240

Par ASSP en date du 12/10/2026, il a été constitué une SAS dénommée :

VITAL BINOME

Siège social : Caserne Place d'Armes - Bat 4 Apt 9, 97232 LE LAMENTIN Capital : 1000 € Objet social : conseil, diagnostic et accompagnement des organisations en santé au travail, prévention des risques professionnels et psychosociaux, qualité de vie et des conditions de travail, maintien dans l'emploi et ressources humaines ; formation professionnelle continue ; accompagnement individuel et collectif des personnes dans leur parcours professionnel. Président : Mme WIEME Emilie demeurant Caserne Place d'Armes Bat 4 Apt 9 97232 LE LAMENTIN élu pour une durée de Indéterminée. Directeur Général : Mme MARXER Annie demeurant 19 rue des Amandiers 34970 LATTES Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Toute cession ou transmission d'actions au profit d'un tiers, y compris par décès, est soumise à l'agrément de l'associée non cédante ou survivante. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

MODIFICATIONS

FI33236

SAVEURS ET DELICES DES ILES

SAS au capital de 1 500,00 €
Siège social : QUARTIER FOND BRULE
97224 DUCOS

Par décision des associés du 09/10/2026, il a été décidé de transférer le siège social au : c/o SAAP, Habitation Réunion 97240 Le François, à compter du 09/10/2026.

De nommer M. ASSIER DE POMPIGNAN Guillaume demeurant 4bis Rue des Héliconias Didier Fort-de-France 97200 en qualité de Président en remplacement de Mme JAHSI Nadia modeste.

Et d'adopter comme sigle de la société : « SDI ».

Modification au RCS de Fort-de-France 807452883.

DISSOLUTION

FI33233

SOC EXPLO IMPRIMERIE DE DIDIER

SAS au capital de 12 500,00 €
Siège social : ROUTE DE DIDIER
1KM200 97200 FORT-DE-FRANCE
RCS Fort-de-France 389238098

Par décision de l'associé Unique du 06/10/2026, la société COLORS PRINT SARL au capital de 1 000,00 € située ZONE INDUSTRIELLE LA JAMBETTE 97232 LE LAMENTIN et immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le numéro 808021927, associé unique de la société a décidé de prononcer la dissolution sans liquidation de cette dernière à compter du 06/10/2026, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers sociaux pourront former opposition, pendant un délai de trente jours à compter de la date de parution au BODACC au Tribunal de Commerce de Fort-de-France.

Pour avis.

**Abonnez-vous
en un clic :**

www.lelegis.fr

**Notre e-mail :
contact@lelegis.fr**

**Une annonce
légale à publier
en Martinique ?**

Simple

Facile

Paieement

sécurisé

Votre attestation

dans

votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.lelegis.fr